

tre aurait seulement besoin d'environ 10 minutes pour clore le débat, ce qui écourterait d'autant l'heure consacrée aux initiatives parlementaires.

M. l'Orateur: Y a-t-il accord?

Des voix: D'accord.

M. Orlikow: Monsieur l'Orateur, au cours des quelques minutes dont j'ai pu disposer, j'ai parlé de l'objectif d'un programme aussi vaste que celui-ci, à moins que nous nous engagions à appliquer une politique de plein emploi. Je passe maintenant à une deuxième question. J'ai l'impression que, dans une large mesure, nos programmes de formation se trompent d'adresse. Il me semble que les étudiants qui ont pour la plupart terminé les cours secondaires peuvent, dans des conditions d'emploi optimales, trouver tout seuls à s'employer, du moins si le gouvernement envisage d'encourager l'industrie à leur donner une formation professionnelle en cours d'emploi.

Par contre, les programmes actuels négligent totalement tous ceux qui, pour des raisons historiques ou culturelles, n'ont pu s'imbriquer dans notre économie de travail. Je veux parler, par exemple, des Indiens et des Métis ainsi que d'un grand nombre de citoyens qu'on trouve dans tous les centres urbains du Canada, mais qui n'ont jamais pu, pour diverses raisons, s'employer de façon régulière. Très nombreuses sont les familles qui, depuis deux ou trois générations, comptent sur le bien-être social pour vivre. Je propose au ministre, que je considère comme l'un des plus compétents, des plus innovateurs et certainement des plus soucieux du bien public, que ses services accordent une attention spéciale aux difficultés qui assaillent tous ceux qui n'ont pu s'adapter à notre société de travail, en vue de leur donner une formation professionnelle.

Nous entendons souvent dire que le gouvernement devait être l'employeur en dernier ressort. On a fréquemment proposé que le gouvernement assume la responsabilité d'assurer un emploi dans la Fonction publique à toute personne qui n'en trouve pas dans l'industrie privée. Je propose que le ministre songe à l'idée que les gouvernements deviennent l'employeur en premier ressort des chômeurs de longue date. Je ne critique pas ici le secteur privé, car nous ne pouvons compter que les employeurs y engagent un grand nombre de candidats dépourvus de toute aptitude ou de toute formation. Ils recherchent le profit et on ne peut le leur reprocher.

Le ministre et son ministère pourraient fort bien songer à former ceux dont les noms, pour une bonne part, figurent sur nos listes d'assistance publique à l'échelon municipal, provincial, ou même fédéral, dans le cas des Indiens. Ils pourraient aborder le travail dans des emplois de l'État. J'en suis sûr, bien des pauvres, Blancs ou Indiens, avec une certaine formation, pourraient travailler dans les hôpitaux comme infirmiers, aides-infirmiers, et ainsi de suite. Certes, parmi les autochtones, beaucoup pourraient collaborer à la gestion des forêts des régions nordiques du Canada.

[M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre).]

Je veux rappeler aussi que bien des Canadiens, en particulier des femmes, bénéficieraient de programmes de formation qui, sans nécessairement leur fournir l'occasion de travailler, les aideraient à se faire une vie meilleure. Par exemple, beaucoup de femmes, notamment dans les familles à faible revenu, pourraient faire profiter bien davantage les quelques dollars qu'obtiennent leurs familles au chapitre des gains ou de l'assistance publique, si elles connaissaient mieux la valeur nutritive des aliments et la façon de les apprêter. Bien des femmes pourraient sans doute améliorer leur propre vie et celle de leurs familles si elles savaient coudre, confectionner leurs propres vêtements, et ainsi de suite. Bref, je crois que le ministère pourrait renouveler sa façon d'envisager les objets du programme de formation de la main-d'œuvre.

Enfin, je dirai que j'approuve de tout cœur les dispositions initiales, dont le ministre a parlé aujourd'hui et visant un programme très élargi de formation sur place, plutôt qu'à concentrer tous les efforts sur des cours de formation dans les écoles ou dans les collèges publics. Sans aucun doute, le ministre a lu encore plus attentivement que moi les observations que contient le huitième exposé annuel du Conseil économique du Canada au sujet de la formation de la main-d'œuvre et de la politique de la main-d'œuvre. L'opinion du Conseil devrait nous inquiéter grandement. Par exemple, il signale que durant l'année financière 1969-1970, 3,9 p. 100 seulement de l'argent dépensé par le gouvernement fédéral pour la formation de la main-d'œuvre au Canada était destiné à la formation sur les lieux, tandis qu'aux États-Unis le chiffre correspondant s'élevait à 76,8 p. 100.

Le Conseil signale en outre que le programme canadien de formation professionnelle des adultes est une entreprise considérable qui ne le cède qu'à celui de la Suède. En outre, la plus grande partie de nos efforts se concentrerait surtout sur la formation qui ne visait pas directement à l'acquisition d'une spécialisation industrielle, l'accent portant plus sur la formation institutionnelle que sur la formation industrielle. Le Conseil déclare, et le ministre sait par expérience que c'est vrai, qu'une vraie formation ne s'acquiert la plupart du temps que dans l'industrie même, où les travailleurs ont l'occasion de se familiariser avec l'aménagement de l'usine et l'utilisation de l'outillage, dans des circonstances qui les mettent en rapport avec les préposés au fonctionnement du matériel.

• (1610)

J'aimerais citer quelques exemples de l'étude effectuée aux États-Unis. Voici ce qu'on disait à la suite d'un sondage:

... c'est probablement peu rentable pour les écoles d'investir des fonds dans des locomotives, de la machinerie lourde, d'immenses ordinateurs etc., étant donné surtout que le matériel d'instruction n'est utilisé que quelques heures par jour.

En d'autres termes, cet observateur veut dire—et je suis entièrement d'accord avec lui—que la formation professionnelle la plus efficace est celle qui s'effectue sur place, à l'usine, à la manufacture, à l'atelier.